

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 28 MARS 2024

Sous la présidence de : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI.

Autres membres présents : Madame Anne-Marie BAUDON – Madame Catherine MARCY - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Anne de CHALENDAR - Monsieur El Abbès SEBBAR- Monsieur Jean-Claude COSSET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Madame Françoise COHEN - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Delphine CHARIER.

Étaient absents/excusés : Monsieur Jean-François FOUNTAINE - Madame Aya KOFFI (pouvoir à M. COSSET) - Madame COOCHE (remplacement en cours).

Secrétaire de séance : Madame Catherine MARCY.

Dates de convocation.....	24 mars 2024
Nombre de membres en exercice.....	16
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	15
Nombre de votants.....	15
Nombre d'absents (dont 1 remplacement en cours)	2
Pour.....	15
Contre	0
Abstention.....	0

N° 5 : Thé dansant 2024.

Dans le cadre des actions de lutte contre l'isolement social chez les personnes âgées, le CCAS de LA ROCHELLE organise, 2 fois par an, un thé dansant à l'attention des personnes âgées rochelaises.

Le prochain thé dansant est prévu **le jeudi 16 mai 2024 à la salle des fêtes de VILLENEUVE LES SALINES de 14h à 18h.**

Le principe d'un spectacle réalisé par les seniors est reconduit à la demande de l'ensemble du public.

Le programme prévisionnel de l'après-midi festif est le suivant :

- ↪ Un spectacle interprété par les seniors (chorale) ;
- ↪ Une démonstration de danse par les lycéens du Lycée DORIOLE ;
- ↪ Une dégustation de mignardises préparées par la section « Production culinaire et Service » du Lycée DORIOLE. Le service sera assuré par les lycéens ;
- ↪ Un spectacle par un artiste (tour de chants et animation dansante).

La prestation du Lycée DORIOLE est prévue pour **130 personnes** environ (participants et invités du CCAS).

Le budget prévisionnel se répartit comme suit :

Salle des fêtes VLS	0,00 €
Artiste avec GUSO	600,00 €
Prestation culinaire + Boissons+ location de vaisselle	1 400,00 €
Sécurité civile	250,00 €
Décorations diverses	100,00 €
Nappes	320,00 €
Tickets (fait en interne)	0,00 €
Maitre de chœur spectacle	1 200,00 €
Communication (affiches)	50,00 €
SACEM	150,00 €
Déjeuner du 21 novembre (repas+vaisselle jetable)	350,00 €
TOTAL	4 420,00 €

Le budget sera équilibré par :

<i>La participation des personnes âgées</i>	<i>653 €</i>
<i>La participation du CCAS</i>	<i>3767€</i>

Pour information : pour le gouter du 21 novembre 2023, la participation prévisionnelle du CCAS était de 3 367 euros pour une participation finale de 2721 euros.

Une participation sera demandée aux seniors en fonction des revenus selon le barème des prestations servies de la CNAV (pas d'augmentation par rapport au thé dansant de 2023).

Personne seule	Ménage	Participation par personne
<1400	<2200	6 euros
>1401	>2201	11 euros

Au vu de ces éléments, il est proposé :

- D'adopter cette proposition d'action

CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE

Pour Extrait certifié conforme.

La Vice-présidente du CCAS,

Danièle CARLIER-MISRAHI.